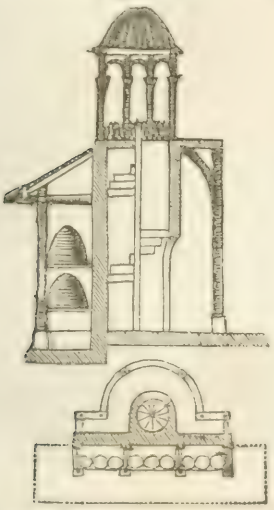
II, courant sur le terrain et où les abeilles ne peuvent se noyer. A défaut de courant d'eau dans le rucher ou aux environs, on enfonce un ou deux baquets rez-terre. On y jette 6 pouces de terre pour y planter du cresson d'eau, et on les remplit d'eau. Enfin, on détruit autant que possible tous les insectes et les petits oiseaux dans le rucher, lequel doit être clos de murs, d'un treillis ou au moins d'une forte palissade. Si la température du canton était très-humide, il faudrait placer les ruches sur des arbres, et à défaut dans des greniers.

2° *Ruchers abrités et couverts.*

Dans les lieux où les forts coups de vent, les orages, les pluies prolongées et la grêle sont fréquens, on établit son rucher sous des appentis longs et ouverts, ou seulement fermés du côté d'où viennent ces météores; c'est ce qu'on nomme *ruchers abrités* (*fig.* 173);

Fig. 173.



ou bien dans des bâtimens clos de toutes parts, appelés *ruchers couverts* (*fig.* 174).

Fig. 174.



Leur longueur ou leur dimension est relative au nombre des ruches dont on fait 2 rangs l'un sur l'autre. Ces ruchers fermés ont une petite croisée et une porte à une de leurs extrémités, mais seulement une croisée à l'autre. On fait sur le devant un petit passage pour les abeilles de chaque ruche, et on y met une planchette qui déborde de 3 à 4 po. Il y a 2 ½ pi. entre chaque ruche et la même distance entre le rang du bas et le rang supérieur. L'épaisseur des ruches en bois peut être réduite d'un tiers parce qu'elles sont à couvert. Tous les ruchers doivent être à une certaine distance des lieux où l'on fait beaucoup de bruit, des chemins très-fréquentés, des marécages et des établissemens qui produisent des exhalaisons nuisibles, et même des raffineries, où les abeilles périssent par milliers dans les chaudières. On détruit autant qu'on le peut les nids de guêpes et surtout de frêlons des environs des ruchers, et s'il y a de fausses teignes, on met dans 2 ruches vides des morceaux de vieux rayons pour les attirer, les faire pondre et les y détruire.

ART. III. — *Mode de culture des abeilles.*

§ Ier. —Achat et transport des abeilles.

On achète les abeilles : 1° à l'*essaimage* si on adopte une ruche différente de celle du canton, et on évite ainsi les fausses teignes ou *galléries* (*Galleria cereana.* Fab.), s'il y en a dans le rucher où on achète. Les 1ers essaims, qui peuvent peser jusqu'à 6 livres au plus et ordinairement 4 à 5, valent le double des seconds essaims, plus légers et venant plus tard; le grand nombre des ouvrières, et 8 à 15 jours d'intervalle entre la sortie des essaims secondaires produisent une différence considérable pour l'approvisionnement de l'hiver en miel.

2° *Au printemps* et non à l'automne, pour éviter les pertes qui peuvent avoir lieu jusqu'au retour de la belle saison. A cette époque on connaît la valeur de l'essaim par le poids de la ruche qui donne celui du miel et de la cire après en avoir déduit celui de la ruche et des abeilles. On ne peut se tromper que dans l'achat des vieilles ruches qui contiennent quelquefois du pollen ou *rouget* dans beaucoup d'alvéoles.

Les acquéreurs voisins du lieu d'achat les font transporter le soir même de l'essaimage. Après la rentrée des abeilles, on soulève doucement et sans bruit la ruche pour la poser sur une toile claire ou un canevas qu'on relève tout autour et qu'on y serre avec de la ficelle. Un seul homme peut en porter 2 ou 4 sur l'épaule, attachées à un bâton. Mais si on a fait un achat considérable, qu'on enlève le tout à la fois, et qu'on soit à quelques lieues, on garnit bien de paille une voiture, et on pose dessus de fortes gaules qui laissent de l'air entre la paille et les ruches. A l'arrivée on met de suite les ruches à leur place, et une demi-heure après on tire la serpillière; et si ce sont des essaims nouveaux, on la remplace par une assiette contenant une demi-livre de miel couvert d'une toile très-claire ou d'un papier épais auquel on fait des coupures étroites et alongées, ou même de brins de paille croisés. Le transport n'a lieu que la nuit.